

éduquer

tribune laïque n° 168 mars 2022

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de
l'Éducation permanente asbl

DOSSIER Éducation musicale: changer de ton?

actualité

Grève dans
l'enseignement:
un horizon commun
est-il possible?

pédagogie

Alice Miller et le drame
de l'enfant doué



Sommaire

Édito	Réseau unique?	p 3
Focus	Les coups de cœur de la Ligue	p 4
Coup de crayon sur l'actu	Quand le milieu social détermine l'orientation professionnelle des élèves	p 6
Actualité	Grève dans l'enseignement: un horizon commun est-il possible?	p 7
Dossier	ÉDUCATION MUSICALE: CHANGER DE TON?	
	Quand la musique est bonne	p 12
	Tous en chœur: le défi musical de la transversalité	p 15
	Jouer dans les marges	p 18
	Pour aller plus loin	p 21
Pédagogie	Alice Miller et le drame de l'enfant doué	p 22

Couverture

Valentine Laffitte dessine par collage de papiers colorés et joue à créer des histoires en composant matières, formes et textures.

Elle collabore avec la maison d'édition belge *Versant Sud Jeunesse* qui publie ses premiers livres «Petite peur bleue» (2017), «Aux quatre coins du monde» (2020) et «Grandir» (2022). Elle réalise également des commandes pour la presse ainsi que pour des revues.

www.valentinelauffitte.com



éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Responsable de la revue
Juliette Bossé

Mise en page
Éric Vandenneede

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Roland Perceval
Patrick Hullebroeck
Marie Versele
Flora Mercié
Jean Forest
Juliette Bossé
Elisabeth Meur-Poniris

Réseau unique?

La question scolaire, qui a empoisonné le visage politique de la Belgique depuis pratiquement sa naissance, émaillée par deux guerres scolaires et sanctionnée par un Pacte scolaire (défaite pour celles et ceux qui s'étaient battu-e-s pour décléricaliser l'enseignement), verrait-elle poindre à l'horizon une lueur d'espoir?

Quelques indices tendraient à le croire. La déconfectionnalisation vient au-devant de la scène: la prise de position de certain-e-s politiques traditionnellement défenseur-se-s de l'école libre pourrait être une amorce vers un enseignement que la Ligue appelle de ses vœux depuis sa création en 1864.

Mais attention! Nous avons de bonne foi, et peut-être naïvement, cru prendre nos désirs pour des réalités. Je pense profondément, même si les autorités de l'enseignement catholique estiment que «réseau unique» est un slogan, que la pilarisation est toujours à l'ordre du jour; les exemples sont nombreux.

Bien sûr, le chemin sera encore long pour arriver au but. Peut-être faudrait-il nous compter? Et n'avoir que ce but là en vue dans la stratégie d'action?

Je ne peux m'empêcher de citer ici un texte de 2011 combien éclairant de Guy Vlaeminck, mon prédécesseur à la Présidence de la Ligue:

«Cela (c'est-à-dire un système cohérent d'éducation) ne se fera toutefois pas en l'absence d'un grand débat qui, partant d'une analyse de la situation actuelle pourrait tracer les voies de l'avenir. Il est symptomatique que tous les pays qui se classent actuellement en

tête des enquêtes PISA sont passés par cette étape du débat. Mais cela sous-entend que la politique cesse d'avoir peur de soulever ce problème des réseaux qui est historiquement chargé de polémique et donc de dangers. Les piètres résultats de notre système éducatif, le budget important qui y est attaché, la nécessité de relancer économiquement et socialement notre société qui passe par une meilleure préparation de toute notre jeunesse exigent toutefois ce courage.

Deux écueils restent toutefois à éviter:

- la création d'autres réseaux d'enseignement en fonction des libertés constitutionnelles actuelles,
- la fusion des seuls réseaux officiels qui mettraient définitivement à mal notre école publique».

10 ans plus tard, ce texte n'a pas pris une ride. Pourrait-il être le début d'un réveil des bonnes volontés pour arriver enfin à la seule solution possible que d'autres pays ont adoptée?

Comment procéder? Impossible?

«Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait». (J.-P. Garaudy)

«Le difficile, c'est ce qui peut être fait tout de suite. L'impossible c'est ce qui prend un peu plus de temps». (G. Santayana)

Cotisation et don 2022

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2022** merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2022** est de **25€** minimum.

À verser sur le compte: **BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1**

de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl, rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles.
Communication: cotisation ou don 2022.

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au **02/512.97.81** ou **admin@ligue-enseignement.be**

Retrouvez tous nos articles et l'actualité de la Ligue sur le site

ligue-enseignement.be

la ligue

Il n'y a pas d'échappatoire

Dans une société où tout est calculé, mesuré, prévu, anticipé, l'avenir semble devenu prévisible. Et plus les prévisions s'affinent et se vérifient, plus l'avenir paraît prédéfini, sous contrôle.

Mais le temps n'est pas régi par un strict déterminisme et le futur, quoi qu'il en semble, n'est pas, tant qu'il n'a pas été vécu.

C'est ce que les événements récents nous apprennent.

La crise climatique, pour pensable et annoncée qu'elle ait été par les scientifiques, n'en reste pas moins, par la multiplicité des facteurs qui interagissent, profondément énigmatique quant à ses conséquences futures. De même l'épidémie en cours. Bien qu'elle fût annoncée avec une probabilité haute comme de l'ordre du possible, elle ne se montre dans toutes ses implications qu'une fois devenue effective. Il en est de même de la possibilité de la guerre. Qu'on en établisse les causes, les conditions ou même les prémices, tant qu'elle n'est pas commencée, elle n'est rien moins qu'incertaine. Le caractère incertain de l'avenir ne tient pas seulement à la complexité du réel mais à la liberté humaine qui donne au choix un sens plein: celui d'une décision qu'une volonté soutient.

L'éducation scientifique, la recherche des causes, le calcul des probabilités comme l'anticipation rationnelle des conséquences, mettent en contact avec l'effort humain d'expliquer. Cet effort vise certes à comprendre. Mais il est aussi motivé par l'aspiration à gérer et à contrôler les incertitudes.

C'est ce qui rend l'éducation scientifique, pour nécessaire qu'elle soit, toujours insuffisante, si elle n'est complétée d'une éducation morale, qui invite à exercer sa liberté, dans un monde toujours incertain, où choisir s'effectue dans un contexte qu'on ne choisit pas. La crise climatique, l'épidémie du covid-19, la guerre en Ukraine sont autant de circonstances non choisies qui imposent de poser des choix de vie. Il n'y a pas d'échappatoire.

Patrick Hullebroeck, directeur

Citation

«Quand les riches se font la guerre, ce sont les pauvres qui meurent»

Sartre

Expo

Est-ce pour un garçon ou pour une fille...!?

L'exposition «Est-ce pour un garçon ou pour une fille...!?» aborde la thématique du genre et les stéréotypes qui y sont attachés. À travers une sélection d'œuvres artistiques, la dichotomie autour du genre est abordée sous l'angle des loisirs, du travail, du style vestimentaire ou pose encore la question de la différence entre sexe et genre. Présentée jusqu'au 17 avril 2022 au BPS22 (musée d'art de la province du Hainaut), l'exposition est visible dans le «Petit Musée» où les œuvres sont présentées à la hauteur du regard et de l'esprit des enfants.

Plus d'infos: www.bps22.be/fr/expositions/petit-musee-est-ce-pour-un-garcon-ou-pour-une-fille

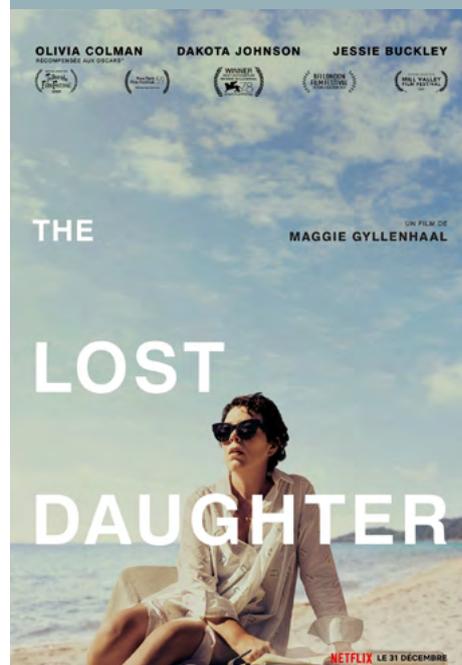


Film

«The Lost Daughter» de Maggie Gyllenhaal

Alors en vacances en Grèce, Leda, femme solitaire de 48 ans, fait la connaissance d'une jeune mère et de sa fille sur la plage. Bouleversée par ce duo mère-fille fusionnel, Leda replonge rapidement dans ses souvenirs, sa propre vie de mère et les choix difficiles qu'elle a dû faire. Réalisé par Maggie Gyllenhaal et adapté du roman «Poupée volée» d'Elena Ferrante, «The Lost Daughter» aborde la question de l'ambivalence de la maternité. Sujets longtemps tabous et très clivants, le regret de maternité et l'abandon y sont traités avec tact et intelligence. Être femme et mère ne va pas forcément de soi; et non, la maternité n'est pas innée. Un film courageux!

«The Lost Daughter» est disponible sur Netflix.



Campagne

Je poste donc je suis?!

Lancée par la Fédération des Centres de Planning familial, la campagne «Je poste donc je suis?! – Les corps sur les réseaux sociaux: miroir des injonctions aux normes de beauté» propose des capsules vidéo de sensibilisation sur l'impact des normes de beauté véhiculées sur les réseaux sociaux sur la santé mentale, notamment sur les femmes. Des supports informatifs et pédagogiques (des brochures, un jeu de cartes...) sont également mis gratuitement à la disposition des enseignant-e-s et structures de sensibilisation.

Plus d'infos: www.planningsfps.be/nos-campagnes/je-poste-donc-je-suis-les-corps-sur-les-reseaux-sociaux-miroir-des-injonctions-aux-normes-de-beaute-2021/



Série

Archive 81

Jeune archiviste New-Yorkais, Dan Turner est contacté par un mystérieux homme d'affaires pour restaurer des bandes vidéo endommagées dans un incendie au début des années 90. A travers le visionnage des films, il découvrira l'histoire d'une jeune documentariste, Melody Pendras.



Tragiquement disparue dans le cadre de son enquête sur l'immeuble «Le Visseur» qui aurait hébergé une secte mystique, Melody Pendras hante Dan au quotidien. Pourra-t-il démêler le vrai du faux et sauver la jeune Melody de son calvaire? Construit sur le principe du found-footage (littéralement «caméra trouvée», style popularisé par le film «Le projet Blair Witch»), «Archive 81» se base en grande partie sur des enregistrements vidéo présentés comme authentiques car filmés par Mélody lors de son reportage dans l'immeuble «Le Visseur». Ce procédé, offrant une vue subjective de l'histoire, renforce l'immersion et la tension chez le/la spectateur-trice lui donnant l'impression de vivre la scène de l'intérieur. Pour les amateur-trice-s de films d'horreur!

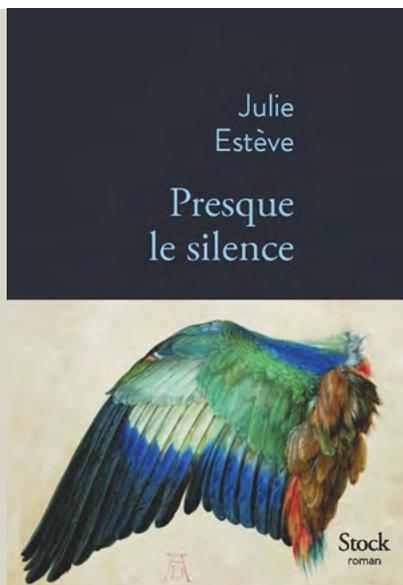
«Archive 81» est disponible sur Netflix.

Littérature

«Presque le silence» de Julie Estève

«Je suis un calvaire de treize ans, un mètre cinquante, quarante kilos qui se brisent. Je ne ressemble à rien sinon à une laideur bizarre. Ce n'est pas avec cette gueule-là que je vais pécho Camille Leygues. Il est dans ma classe cette année et il me déteste, comme tout le monde.»

Cassandra a onze ans et rien pour elle. Affublée d'une crinière rousse et d'un physique disgracieux, elle est la risée de ses camarades de classe. Les nerfs à vif, Cassandra décide de consulter un voyant pour savoir si un jour Camille l'aimera en retour. L'oracle tombe alors sous la forme de cinq prophéties terrifiantes qui ne cesseront de hanter Cassandra tout au long de sa vie. Roman d'apprentissage, «Presque le silence» retrace le parcours de Cassandra, de l'adolescente à l'âge adulte, en quête de bonheur malgré les chagrins. D'une plume percutante et incisive où chaque mot à sa place, Julie Estève scotche son/sa lecteur-trice en abordant avec brio et sans concessions les thèmes de la perte, du chagrin, de la folie jusqu'à l'effondrement. À lire!



Ressources

Animation Enerkids

«Enerkids» propose des animations gratuites sur l'énergie et la transition énergétique aux élèves de 5^e et 6^e primaire de la région de Bruxelles-Capitale. Développées par Good Planet et Sibelga, ces animations, basées sur le jeu, permettent aux enfants de découvrir de manière ludique tout ce qui concerne l'énergie à Bruxelles.

Plus d'infos: www.goodplanet.be/fr/enerkids-fr/



Internet

Bonnescauses.be

Bonnescauses.be est un site de la Fondation Roi Baudouin qui a pour objectif de mettre en lumière les associations et les fondations en récoltant des données transparentes et fiables. Le site propose une base de données contenant des informations mises à jour quotidiennement sur plus de 6000 associations et fondations en Belgique ainsi que l'actualité de la vie associative. Un outil précieux tant pour le secteur associatif que pour les donateur-trice-s ou encore le grand public.

Plus d'infos: www.bonnescauses.be



Initiative

Sport2Be

Sport2Be est une association belge qui a pour but de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté à travers le sport. Pour ce faire, l'asbl propose des activités telles que Job2Be, programme totalement gratuit visant à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans jusqu'à leur première expérience professionnelle, et Sport2Be, programme d'activités sportives encadrées, mixtes et gratuites pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Plus d'infos: <https://sport2be.org/fr/>



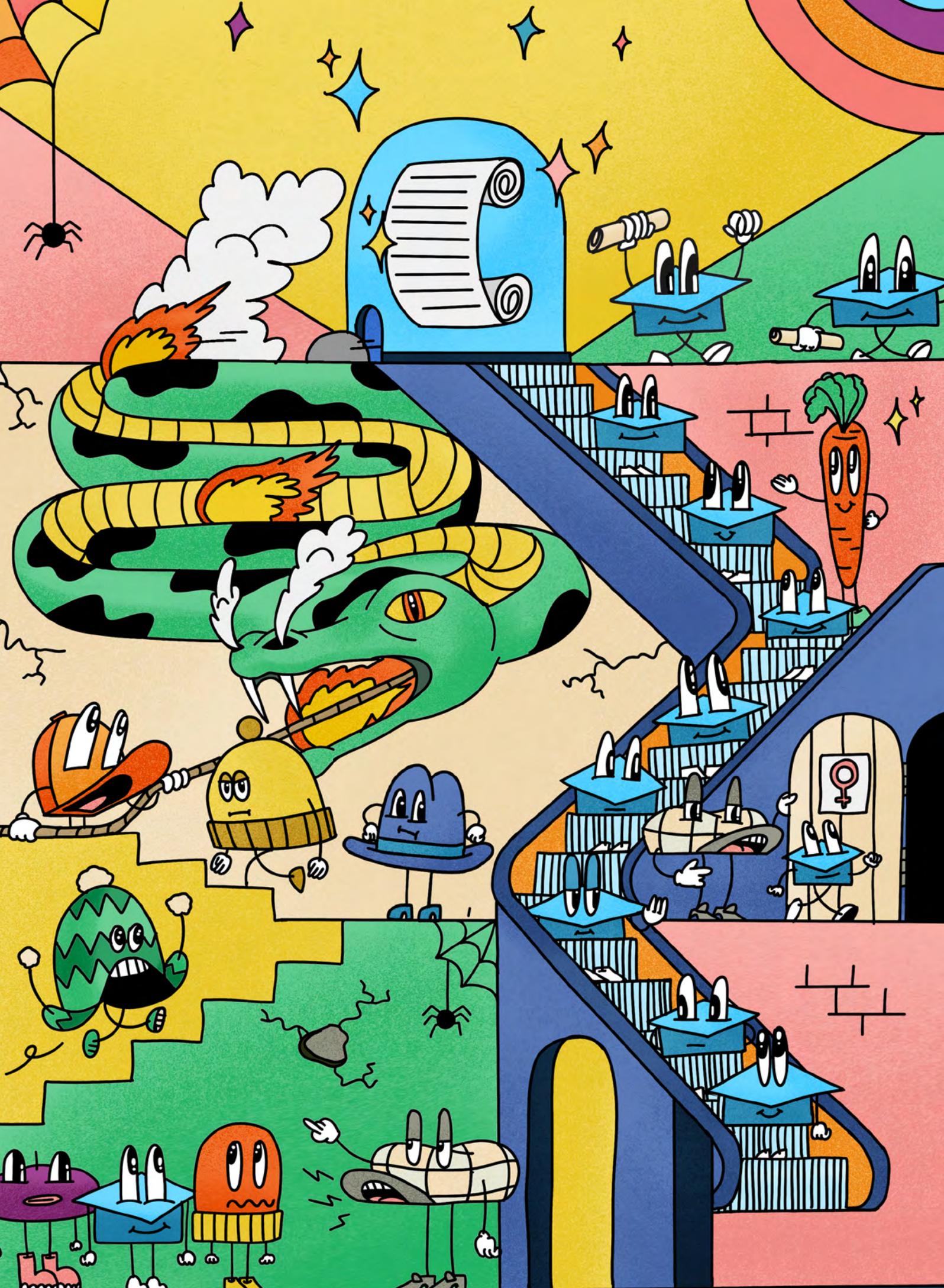
Appel à projet

Ne tournons pas autour du pot

Pour sa 4^e édition, l'appel à projet «Ne tournons pas autour du pot» s'adresse aux écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles désireuses d'améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires. Les écoles sélectionnées bénéficieront d'un soutien de 5000 euros et d'un accompagnement pour mettre en place leur projet. Le dossier doit être envoyé pour le 21 avril 2022 au plus tard via le site de la Fondation Roi Baudouin. Pour les établissements scolaires ne participant pas au projet, le site <https://netournonspasautourdapot.be/> offre une série de ressources et d'outils précieux pour les aider à améliorer l'état des sanitaires dans leurs écoles.

Plus d'infos: <https://candidate.kbs-frb.be/fr/call/2022-J3813760-F>





Quand le milieu social détermine l'orientation professionnelle des élèves.

Grève dans l'enseignement: un horizon commun est-il possible?

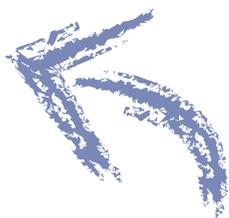
Deux semaines après la grève, le constat est sans nuance: toutes les organisations syndicales se disent déçues au sortir du rendez-vous au siège du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comment la confiance entre les travailleur·euse·s et le gouvernement peut-elle être restaurée? Un consensus est-il envisageable dans ces conditions?

Jeudi 10 février, près de 10 000 travailleur·euse·s du secteur scolaire, tous niveaux confondus, se sont réuni·e·s à Bruxelles pour exprimer mécontentements et revendications quant à leurs conditions de travail. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les enseignant·e·s n'avaient plus fait front avec la même vigueur depuis 2011. Entre-temps, la crise sanitaire s'est invitée dans les réalités du secteur scolaire, avec les multiples ajustements qu'elle a imposés aux élèves, aux professeur·e·s, mais aussi au personnel administratif et d'entretien, bousculant ainsi un équilibre déjà précaire, et faisant l'objet de critiques, bien avant que les mesures sanitaires ne viennent le complexifier.

Les slogans imaginés par les travailleur·euse·s du secteur à l'occasion de la journée de grève creusent le champ sémantique du «corps» enseignant: les enseignant·e·s s'unissent dans la lutte pour ne faire qu'un, et multiplient les formulations soulignant la mise à l'épreuve de leur santé individuelle et collective. Iels parlent ainsi d'«épuisement», se disent «positifs au burn-out», usent de jeux de mots qui rapprochent «enseigner» de «saigner», comme on peut le lire sur les pancartes brandies par les manifestant·e·s; avec une mise en avant des émotions suscitées par leurs réalités de travail quotidien, la plus soulignée étant la «colère», conséquence du «mépris» qu'iels ressentent de la part des décideur·euse·s.

Camille, enseignante à Bruxelles, estime que cette sensation de mépris s'est amplifiée suite à

la crise sanitaire: «Pour moi le mépris le plus important se situe dans le fait que normalement là où une décision est prise par un gouvernement sain, et qu'elle a des conséquences sur la population, c'est à la population concernée d'expliquer, en tous cas dans une démocratie, ce qui a fonctionné et ce qui a été déficient par rapport à cette décision. De manière générale, on ne tient pas compte de notre capacité à penser notre propre milieu et de la capacité des élèves à penser leur propre milieu et leur propre progression». Iels relèvent cette incohérence d'être désigné·e·s comme un secteur «essentiel» sans que des mesures concrètes ne soient prises pour garantir leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves, cela depuis plusieurs années mais aussi dans le contexte spécifique de crise sanitaire. Camille poursuit: «Une chose qui s'est compliquée, c'est le fait d'avoir été ballotté·e·s d'une décision à l'autre, de demi-groupe à groupe entier (ndlr: dans le cadre des mesures Covid), etc, toutes ces choses-là nous ont mobilisé·e·s pour inventer des choses, inventer des nouveaux dispositifs: on a dû changer nos cours et travailler chaque fois autrement, et s'adapter chaque fois à la nouvelle situation, alors que dans certaines écoles - par exemple c'est le cas dans la mienne, il n'y a même pas forcément de photocopieuse. À partir du moment où tu n'as pas de photocopieuse, on ne ballote pas les gens d'une décision à l'autre, puisque dans ces conditions les profs sont incapables matériellement d'improviser par rapport à cette situation. Ça, c'est



Coup de crayon sur l'actu

Jean Forest est un artiste bruxellois pluridisciplinaire: il est réalisateur, animateur, graphiste, illustrateur. Il est auteur de films (jeanforest.net) et fondateur du studio forest (studioforest.be).



FACE À LEURS CONDITIONS PROFESSIONNELLES DÉSASTREUSES, LES PROFS MANIFESTENT.



un énorme souci: l'injonction de s'adapter, elle nécessite d'avoir du matériel pour pouvoir le faire».

Des propositions jugées inadéquates

Le «ras-le-bol» exacerbé par les difficultés engendrées par la crise sanitaire a mené à des commentaires sur des dysfonctionnements perçus comme structurels. Les associations syndicales soutiennent et défendent en effet des revendications variées, qui vont au-delà de ce contexte: bien-être au travail, revalorisation salariale, diminution de la taille des classes, réévaluation et ralentissement des réformes inscrites dans le fameux «Pacte pour un enseignement d'excellence», notamment la diminution de la charge administrative et la révision des procédures d'évaluation des professeur-e-s. Globalement, les associations syndicales se disent insatisfaites des propositions lancées par le gouvernement pour répondre aux revendications du secteur scolaire, qu'elles qualifient même de «coquille vide». Le gouvernement propose des mesures budgétaires et des reports dans la mise en œuvre

de certains points du Pacte d'excellence. Au niveau budgétaire, la Communauté française insiste sur les 32 millions dégagés suite aux accords sectoriels en négociation depuis deux ans. Bien qu'elle n'entende pas modifier ce montant, elle propose aux syndicats de préciser sa distribution, et affirme que cette somme servira notamment à augmenter les primes de fin d'année des agents du secteur, tous postes confondus. Par ailleurs, près d'un quart de cette somme, soit 7,8 millions d'euros, est alloué au soutien administratif des directions du fondamental, avec à terme, l'idée de créer des emplois spécifiques à cette tâche. Enfin, cet argent devrait conduire selon le gouvernement à de «nouvelles dispositions de lutte contre la pénurie des enseignant-e-s et de valorisation du métier, la création d'un groupe de travail sur la taille des classes, l'ouverture effective des discussions relatives à la question d'un barème spécifique découlant de la réforme initiale des enseignant-e-s, l'ouverture d'une réflexion sur la possibilité de poursuivre les efforts en matière d'emploi administratif et/ou d'éducateur-ice-s dans l'enseignement fondamental

ainsi que la création d'un groupe de travail visant à améliorer le statut des puériculteurs et puéricultrices». Cette somme sera étalée dans le temps, les 32 millions étant l'objectif à atteindre pour 2024.

Les organisations syndicales sont sans appel: non seulement, le budget est insuffisant, mais cette proposition serait d'autant plus creuse qu'elle ne viendrait qu'éponger les dégâts d'une politique d'austérité économique entérinée depuis plusieurs années dans le secteur. D'après Luc Toussaint, secrétaire régional de la CGSP à Liège: «On arrive aux trente ans, voire même quarante ans, de mesures de désinvestissement massif dans le secteur, et on le voit notamment en matière de bâtiments: toute personne qui a visité une école peut constater la dégradation du bâti scolaire, c'est vraiment une catastrophe, avec une influence très forte sur les conditions de travail». Pour Julia, professeure de morale dans le secondaire inférieur, il s'agit là d'un aspect crucial: «bien avant la crise sanitaire, j'avais un jour interrogé mes élèves sur la façon dont iels percevaient l'état de nos locaux de travail, et iels m'avaient

confié que leur délabrement fragilisait l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes, instillant la croyance qu'ils ne méritaient pas quelque chose de mieux».

Des visions en décalage

Au niveau des réformes du Pacte pour un enseignement d'excellence, la majorité PS-MR-Ecolo n'entend pas mener de révision sur le fond. Sur le rythme des réformes, elle concède toutefois la nécessité d'aménager des respirations pour le personnel enseignant, «de donner de l'air aux équipes éducatives et aux directions», d'après la formulation de la ministre Caroline Désir. «Dans cette perspective, il est proposé de postposer de six mois la date limite pour le dépôt des plans de pilotage de la 3^e vague; de reporter d'un an l'entrée en vigueur du dossier d'accompagnement de l'élève (en septembre 2023 au lieu de septembre 2022) tout en confirmant le déploiement de l'accompagnement personnalisé en septembre 2022». C'est sans doute l'un des points de friction et de décalage les plus forts entre gouvernement et corps enseignant puisqu'une part des revendications syndicales remet directement en question la faisabilité même des ambitions affichées dans le Pacte d'excellence, non pas en termes de calendrier, mais en termes de moyens. D'après Sacha, professeur de français à Liège, «beaucoup de décisions se prennent sans concertation avec le corps professoral; moi et mes collègues n'avons pas l'impression d'avoir pu donner notre avis sur des choses qu'on nous impose. Alors que l'enseignement en Belgique est très inégalitaire, avec des écoles ghetto, imposer des choses de manière uniforme à un paysage scolaire éclaté est absurde».

L'aspect inaudible des arguments présentés de part et d'autre s'accroît: si les décideur·euse·s rappellent les 160 millions injectés dans l'enseignement suite à la crise sanitaire et les 278 millions consacrés en 2022 au Pacte d'Excellence, les agents de terrain critiquent directement la manière de répartir les dépenses budgétaires. «Pourrait-on faire des économies par rapport au budget tel qu'il est utilisé? Certainement, si l'on met tout à plat et que l'on arrête de faire une politique de concurrence coûteuse entre les écoles et les réseaux, et qu'on met un système réellement démocratique où l'on dit simplement aux gens: votre enfant ira dans telle école car toutes les écoles sont aussi bonnes les unes que les autres, qu'on fait en sorte qu'il n'y ait pas des écoles pour les riches et des écoles pour les pauvres, alors oui, certainement, on peut faire

«Alors que l'enseignement en Belgique est très inégalitaire, avec des écoles ghetto, imposer des choses de manière uniforme à un paysage scolaire éclaté est absurde»

des économies», estime Luc Toussaint. Cette redistribution du budget, qui convoque un projet scolaire renouvelé au niveau structurel, rencontre le désir d'accompagnement des professeur·e·s dans les domaines dans lesquels ils ne sont pas formé·e·s. «Pour ma part, explique Sacha, j'aimerais que l'école bénéficie d'un vrai accompagnement social pour les élèves, ou un PMS avec beaucoup de moyens. On est en première ligne pour constater les incidents graves dans les foyers: avortements, viols, inceste, violences intrafamiliales, etc, et en plus de devoir accuser le coup parce qu'on n'a pas de formation, on ne sait pas toujours aider les élèves, on ne sait pas les diriger vers quelqu'un parce qu'aucune cellule ne travaille en direct avec nous. Certains profs font même parfois pire en voulant aider les élèves».

Quand l'enseignement interroge la justice sociale

Au-delà de repenser la répartition du budget, CSC et CGSP vont un pas plus loin, en déclarant qu'il faut considérer l'enseignement comme un service public incontournable, et partant de là, déterminer des objectifs qualitatifs en termes d'apprentissage, d'égalité et de conditions de travail. Il faut donc réfléchir aux moyens économiques nécessaires et à la façon de les trouver. En ce sens, ils convoquent un débat d'ampleur sur la justice sociale et la justice fiscale: «Le contexte budgétaire, institutionnel, est beaucoup évoqué: n'est-ce pas l'occasion, pour le Gouvernement, de faire preuve d'imagination ou de courage? D'oser des initiatives, par exemple par une réduction du temps de travail plus tôt dans la carrière? Par des initiatives envers les jeunes enseignants pour les encourager à rester dans le métier et susciter de nouvelles vocations? (...) Ayez le courage politique indispensable, notamment en matière de justice fiscale, pour une véritable solidarité qui permettra d'investir dans les services publics et collectifs visant le bien-être de toutes et de tous», peut-on lire dans l'éditorial de mars de la CSC.

Quelle sera la suite des événements? En l'absence d'un terrain d'entente, une prolongation des dispositifs de lutte est atten-

due, sous différentes formes, et pas forcément celle de la grève: «Le mouvement est en train de démarrer, il ne va pas s'arrêter ici. Il n'y a eu aucune réponse satisfaisante de la part du politique et donc il faut s'attendre à de nouvelles actions. Elles commencent bien à se dessiner, pour le moment il y a des négociations à l'intérieur des organisations syndicales, et entre les organisations syndicales, pour se coordonner. Il faut nous attendre dans les prochaines semaines à couvrir de nouvelles actions du secteur de l'enseignement», conclut Luc Toussaint. Gouvernement et syndicats parviendront-ils (enfin) à faire concorder leurs visions?

34% des enseignant-e-s envisagent un départ de la profession d'après une étude de l'UMons

Une étude menée par l'Université de Mons s'est penchée sur les ressentis et pratiques du corps enseignant depuis le contexte de la crise sanitaire, durant l'année 2020-2021, en Belgique francophone. Elle révèle que les mesures liées à la gestion du covid dans les écoles ont eu un impact négatif sur le sentiment de bien-être des professeurs: 10% estiment n'avoir jamais ressenti de bien-être au travail et 44% seulement quelques fois au cours de l'année. Pour Natacha Duroisin, cheffe de service et chargée de cours à l'École de formation des enseignants, ces informations sont «inquiétantes». Ce mal-être conduit un-e enseignant-e sur trois à envisager un départ de la profession, 6% l'envisageant quotidiennement. D'après Natacha Duroisin, le départ de carrière est une problématique structurelle propre au secteur, mais sans nul doute aggravée par le contexte de crise sanitaire. Par ailleurs, 44% des enseignant-e-s du secondaire et 53,9% du primaire estiment que la société porte un regard plus négatif sur leur profession. Enfin, iels sont une majorité (88%) à souligner que la crise sanitaire a augmenté les inégalités scolaires. L'écart de niveau est «important» pour 66% d'entre elle-eux et «très important» selon 23%. La plupart se considère impuissant-e-s face au décrochage scolaire, et 57% estiment que les lacunes majeures engendrées par la crise ne pourront être comblées.

Sources: *Le Soir, La Libre, Moustique*

Les cours d'éducation sexuelle entraineraient une baisse des grossesses chez les ados

Une étude d'ampleur menée par Nicholas D. E. Mark et Lawrence L. Wu, sociologues à l'Université de New-York, établit un lien de cause à effet entre les cours d'éducation sexuelle et la baisse de la natalité chez les adolescent-e-s. Ils ont étudié l'impact de l'instauration de ces cours sur des élèves en quatrième et cinquième secondaire. «Ce travail montre que des programmes d'éducation sexuelle de plus grande envergure - ceux qui ne se limitent pas à l'abstinence - réussissent à réduire les taux de naissance d'adolescents», assurent-ils. Dans les comtés étudiés, les résultats sont sans appel: un an après le début des cours, le taux de grossesses chute de 1,5 %, et de 7 % au bout de 5 ans, pour une réduction moyenne de plus de 3 %. En Belgique, l'EVRAS (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) a été définie

comme une des missions de l'enseignement obligatoire mais «elle est encore loin d'être généralisée dans les établissements scolaires, et les difficultés abondent sur le terrain, (...) de nombreuses associations militent aujourd'hui pour une meilleure définition de la mise en oeuvre de l'EVRAS en milieu scolaire». Des ressources et recommandations sont disponibles pour les enseignant-e-s sur le site de l'EVRAS.

Titre complet de l'étude: *More comprehensive sex education reduced teen births: Quasi-experimental evidence*, disponible sur le site pnas.org.

Sources: *Slate, Elle France, EVRAS*

Comment aborder la guerre en Ukraine à l'école?

Suite à l'invasion de l'Ukraine par le gouvernement russe, beaucoup d'enseignant-e-s se disent confronté-e-s aux inquiétudes et interrogations qu'elle suscite dans leurs classes. La plupart exprime une volonté de recadrer et repréciser l'information, dans la mesure où certains élèves se trouvent en contact avec une variété de récits et d'images sur les réseaux sociaux, et où cette situation fait naître des sentiments d'angoisse. «Avec toutes les informations qu'on voit, que ce soit sur les réseaux sociaux ou pas, on ne sait pas ce qui est vrai ou faux. Personnellement, moi j'ai un peu peur donc je préfère être rassurée par les professeurs», indique Kimberley, une adolescente interrogée par RTL info. Le Ministère de l'Enseignement précise qu'«au nom de la liberté pédagogique», il revient aux enseignant-e-s de se pencher ou non sur le sujet à l'école. Dans une interview accordée au journal *Le Soir*, la psychotraumatologue Evelyne Josse, chargée de cours à l'Université de Lorraine, apporte quelques recommandations. Elle préconise de répondre aux élèves car «nier les événements et l'inquiétude internationale ne ferait que renforcer l'anxiété chez les enfants anxieux». Elle recommande également de bien comprendre comment les jeunes appréhendent la situation, «en les écoutant et les encourageant à partager leurs émotions ainsi que leurs réflexions». Elle conseille un recours à un langage simplifié avec les plus petit-e-s et plus approfondi avec les adolescent-e-s «plus exposé-e-s aux informations diffusées dans les médias».

Sources: *RTL Info, Le Soir, VRT*

La réforme des rythmes scolaires approuvée par le gouvernement de la FWB

Jeudi 24 février, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé la

réforme des rythmes scolaires annuels de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement artistique à horaire réduit. Le décret, nécessitant encore l'approbation du Parlement en mars, rentrerait ainsi en application lors de la prochaine rentrée scolaire. Cette troisième lecture consolide l'alignement complet de l'enseignement de promotion sociale sur les nouveaux rythmes scolaires. Le texte, dans sa révision, propose également des mécanismes transitoires entre le calendrier de la FWB et ceux des autres communautés, pour faciliter leur convergence. Concrètement, il prévoit l'instauration d'une alternance entre des périodes de sept semaines d'apprentissage avec des périodes de deux semaines de congé à la Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques. La prochaine année scolaire débutera le 29 août 2022 et se clôturera le premier vendredi du mois de juillet.

Sources: *Le Soir, La Libre*

Le Segec entendu par la Cour Constitutionnelle

La Cour Constitutionnelle a déclaré suspendre deux des articles relatifs au décret des fonds européens sur la rénovation des bâtiments scolaires, s'inscrivant dans le plan de relance post-covid de l'Union Européenne. Elle donne ainsi raison au Segec (Secrétariat de l'Enseignement Catholique) et à l'Ufapec (Union des fédérations d'associations de parents de l'enseignement catholique), estimant qu'ils entraînent un préjudice financier «grave» et «difficilement réparable» pour le réseau catholique. La clé de répartition du décret définie par la majorité PS-MR-Ecolo prévoyait, sur un budget d'une hauteur de 230 millions d'euros, d'en consacrer 41% au réseau Wallonie-Bruxelles enseignement (15% des élèves), 34% aux communes et provinces (35% de la population scolaire) et 25% aux écoles libres (50% de la population scolaire). Cette clé de répartition reposait sur l'argument du support financier externe dont bénéficie le réseau libre subventionné. En charge du Budget et des Bâtiments scolaires, le ministre Daerden (PS) dit toutefois prendre acte de la décision de la Cour. Il annonce déjà sa volonté «d'ajuster» le décret tout en maintenant «la mise en avant de la qualité des projets». L'arrêt en suspension permet au Gouvernement de retravailler directement le texte, mais en l'absence de modifications, la Cour pourrait prononcer un arrêt en annulation, le contraignant à «reprendre l'entièreté du parcours législatif».

Sources: *Le Soir, La Libre*



dossier

ÉDUCATION MUSICALE:
CHANGER DE TON?

Quand la musique est bonne

Définir un terrain d'entente entre une multitude d'acteur·trice·s aux bagages culturels tout aussi multiples n'est pas chose aisée. Alors quelle est la place que l'école devrait accorder à la musique et quelle musique devrait avoir sa place à l'école?

La scène se déroule dans une classe de cinquième primaire, dans la commune de Forest à Bruxelles. L'enseignante chargée du cours de néerlandais propose d'écouter un petit peu de musique. Pressant le bouton de son lecteur CD, elle se met à bouger la tête de gauche à droite et de droite à gauche, frappant dans les mains pour marquer le rythme. «Yo, yo ...»: Il s'agit d'un morceau de rap destiné à faciliter la mémorisation des temps primitifs. Sourires gênés, les élèves s'observent ou plantent leur regard par terre. L'invitation à reprendre en cœur les paroles est tièdement accueillie. Certains élèves font preuve de plus d'enthousiasme mais leurs gestes parodiques laissent penser qu'ils sont gentiment moqueurs. Au bout de trois écoutes, la professeure met à un terme à l'interlude musical, et soupire: «Enfin bon ... On passe à la suite».

L'évocation de ce moment suspendu vous rappellera peut-être des souvenirs. Ces frictions ne sont pas rares: lorsque l'école se met au diapason des élèves, ceux-ci ne peuvent s'empêcher de lever les fausses notes.

Une mise en sourdine regrettable

L'éducation musicale est inscrite au programme de tous les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous degrés confondus. Les objectifs généraux poursuivis relèvent de l'ouverture aux différentes formes d'expression musicale existantes et de l'acquisition de techniques artistiques permettant la créativité et l'expression de soi. En ce qui concerne les genres musicaux, les référentiels de compétences n'encouragent ni ne contraignent - bien que les instruments dits «de la percussion scolaire» (tambourins, maracas) fassent l'objet d'une mention particulière. Les titulaires de classe, dont il est attendu qu'ils et elles prennent en charge l'éducation musicale de leurs élèves, sont

libres de construire leurs leçons comme ils et elles l'entendent. Dans les faits pourtant, une grande partie des enseignant·e·s la perçoivent comme un cours facultatif et ne l'assument pas. Dans le meilleur des cas, ils font appel à des intervenant·e·s extérieur·e·s, au pire, l'éducation musicale finit dans les oubliettes de la grille-horaire. Pour Valérie Meessen, maître-assistante à la HE2B Defré, c'est le serpent qui se mord la queue: «Les instituteurs ne font pas assez de musique dans leur vie et ne se sentent donc pas assez légitimes et compétents pour en faire. Mais moins les élèves seront exposés à l'éducation musicale en primaire, en secondaire ou en haute école, moins on aura d'enseignants prêts à s'investir pleinement.»

Quelle bande-son pour l'institution?

Les principales limites ont beau être celles que les titulaires de classe s'imposent à eux-mêmes, il n'est pas certain que toutes les musiques soient bien accueillies à l'école. Dans l'ouvrage «L'école à travers le cinéma - Ce que les films nous disent sur le système éducatif», Florence Locufier et Caroline Michalakis de l'Université de Mons ainsi que Catherine Stilmant, Cheffe de chantier pour le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, consacrent un chapitre aux représentations de l'enseignement musical dans les films. Bien qu'il s'agisse d'œuvres fictionnelles, leurs observations sont révélatrices d'une certaine culture scolaire ou renvoient du moins à l'idée d'une culture légitime - pour reprendre les mots du sociologue Pierre Bourdieu. Sur le grand écran, l'enseignant·e du cours de musique sera majoritairement représenté·e comme un·e outsider: «charismatique, il n'a pas peur d'affirmer ses positions face à ses collègues et réussit à être en contact avec ses élèves grâce à ses précédentes ex-



Photo issue du film
«Les Choristes» - 2004

périences». Anti-système, il n'est pas là pour durer - comme si le contact entre les élèves et la musique ne pouvait être qu'une parenthèse vivifiante dans l'océan morose de leur scolarité. Clément Mahieu, incarné par l'acteur Gérard Jugnot dans le film *Les Choristes* en est un exemple: pourtant loin de ce que l'on pourrait appeler un blouson noir, il finit par être renvoyé malgré son succès et sa cohorte d'élèves débordants d'enthousiasme pour le chant choral. Au cinéma, on chante le plus souvent et l'on préfère le piano à tous les autres instruments. Attention aux fausses notes: les enseignant-e-s font des heures supplémentaires pour soutenir les graines de talents qu'ils décèlent au fond de la classe tandis que les autres élèves, moins doués mais qui prennent peut-être autant de plaisir à l'exercice, restent hors champ.

Les valeurs mises en avant dans ces films de fiction reflètent un état d'esprit qui dépasse de loin le cadre de l'école: la réussite individuelle prime sur le collectif, la performance prend le pas sur le plaisir de faire. Or, l'une des raisons pour lesquelles il est important de faire entrer la musique à l'école est justement sa capacité à rassembler: «*La musique unit les gens. Il y a tout un registre de chansons populaires qui devrait à mon sens*

être appris à l'école», estime Valérie Meessen. De son côté, Dominique Verlinden, directeur de l'École du Centre à Uccle, considère que l'apprentissage de la musique a un rôle à jouer dans la sensibilisation contre le harcèlement: puisque les activités artistiques ont un caractère fédérateur et qu'elles soudent le collectif, il est raisonnable de penser qu'elles peuvent avoir un effet sur la diminution de la violence en classe. Il plaide pour qu'une partie des périodes actuellement allouées aux heures de remédiation puissent être dégagées autrement qu'avec un maître d'adaptation, en les allouant par exemple à l'apprentissage de la musique et des arts plastiques, ce qui permettrait d'agir sur les difficultés scolaires de manière préventive.

Des apprentissages en marche

De nombreuses études démontrent en effet les bénéfices de la pratique musicale sur les apprentissages scolaires et notamment sur le développement des capacités langagières: le rythme est notamment un élément facilitateur de l'acquisition de la lecture alphabétique. Le recours aux comptines et aux chansons est courant dans les classes de maternelles mais aussi dans le cadre de l'apprentissage du français chez

les personnes allophones. Cela pourrait être également une alternative intéressante pour les enfants dyslexiques, selon les chercheuses Usha Goswami de l'Université de Cambridge et Nina Kraus de l'Université Northwestern, qui penchent toutes deux pour l'hypothèse selon laquelle ce trouble de l'apprentissage serait avant tout lié à une difficulté à discriminer les rythmes, appliquée à la musique ou aux sons du langage. De manière plus générale, la pratique de la musique améliorerait les fonctions dites exécutives: la capacité à planifier, la mémoire de travail, l'inhibition des réponses inappropriées et la concentration. La Finlande, qui se situe dans les premières positions du classement PISA, est réputée pour la qualité de l'éducation musicale dont bénéficient les élèves. Largement soutenu par le gouvernement, le système éducatif finlandais en a fait un point d'honneur et ce depuis l'ouverture de ses écoles publiques en 1866. Les enseignant-e-s sont formé-e-s avec exigence, peu importe le degré auquel ils et elles se destinent. Il en résulte une culture musicale profondément inscrite dans la vie de la nation: pour un pays comptant à peine plus que 5 millions d'habitant-e-s, on dénombre une trentaine d'orchestres professionnels ou se-

«De manière plus générale, la pratique de la musique améliorerait les fonctions dites exécutives: la capacité à planifier, la mémoire de travail, l'inhibition des réponses inappropriées et la concentration»



Photo issue du film «School of Rock» - 2004

mi-professionnels et 45 festivals de musique annuels. La Suisse, autre petit pays de mélomanes (en 2019, une personne sur cinq possède un instrument de musique et en joue, une sur cinq chante en amateur-trice) a également inscrit l'éducation musicale au sein de sa Constitution: en 2012, plus de 72% des citoyen-ne-s suisses se sont prononcé-e-s favorables au fait qu'elle devienne un droit fondamental pour tous les enfants.

Des obstacles qui dépassent les portes de l'école

Étudier les temps primitifs aux rythmes du rap n'était peut-être pas une idée si saugrenue. Seulement, plusieurs obstacles s'opposent à la bonne réception des élèves. Le premier est sans doute le manque de conviction personnelle de l'enseignante elle-même. Un constat qui s'applique à une majorité d'enseignant-e-s vis-à-vis de l'éducation musicale: comment enseigner une matière avec laquelle on n'entretient aucune affinité? Est-ce seulement une question d'intérêt ou un sentiment d'illégitimité vis-à-vis d'une pratique culturelle qui est souvent représentée comme celle d'une élite? L'image que l'on se fait de la culture scolaire et de ce qui serait dès lors une culture musicale admissible dans l'enceinte de l'école colle avec l'éthos des classes supérieures: on y promeut la musique classique, d'orchestre ou le chant choral. Quelle place offre-t-on aux élèves pour co-construire le curriculum? Comment s'étonner de leur surprise à l'écoute de genres musicaux dont ils ont conscience que leur place est aux marges de la classe? Enfin, et c'est sans nul doute

un point crucial: comment peut-on imaginer mettre à l'honneur toute forme de culture à l'école alors qu'elle est si peu valorisée au sein de notre société? Comment transmettre aux élèves le désir d'apprendre un savoir quand il est largement perçu comme accessoire? Les enseignant-e-s et les élèves trouveraient probablement plus d'intérêt à l'enseignement musical si la musique était soutenue et promue, si l'on faisait de l'accès à une pratique musicale une priorité politique. Comme souvent, les problématiques qui traversent l'école prennent racine dans le projet tout entier de notre société, qui est à revoir. Sans quoi, enseigner la musique restera une expérience artificielle, une mise sous perfusion d'une culture actée dans les programmes scolaires mais qui manque d'animer les chœurs.

Tous en chœur: le défi musical de la transversalité

Alors que l'on encourage toujours davantage à décroiser les apprentissages, des enseignant-e-s font preuve de créativité et développent des pratiques où l'éducation musicale donne le ton.

Dans les couloirs de l'école du Centre à Uccle résonnent des voix enfantines: les élèves d'une des classes de maternelles entonnent des comptines traditionnelles - «*dans la ferme de Mathurin, i-y'a i-y'a -o*». Sur une affiche apparaissent des photos des membres de l'équipe pédagogique, parmi lesquelles les trois maîtresses de musique dont la présence fait la particularité de l'établissement. Celles-ci ont été personnellement choisies par Dominique Verlinden, directeur depuis maintenant neuf ans et à l'origine du projet de cette école dite «à rayonnement musical». Après avoir intensément collaboré avec différentes associations d'éveil musical ainsi qu'avec des institutions culturelles durant de nombreuses années, le souhait de ne plus dépendre d'appels à projets, souvent ponctuels, contraignants et incertains du point de vue financier, a germé. À défaut de pouvoir financer ces postes par le biais de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Dominique Verlinden a entamé des négociations avec la commune d'Uccle qui a accepté de prendre à sa charge l'équivalent d'un emploi et demi, soit 36 périodes de cours entièrement dédiées à l'éducation musicale. Chant choral, formation musicale, culture et histoire de la musique, manipulations d'instruments, rythmes et danses: les élèves bénéficient non seulement d'activités de sensibilisation artistique mais croisent également ces apprentissages avec les autres disciplines. «*Chaque année, nous décidons d'un fil rouge*» explique le directeur, «*cela permet de donner corps à l'année scolaire et une certaine cohérence aux actions collectives*». À titre d'exemple, dans le cadre du thème actuel baptisé «Au fil du temps», les élèves sont amenés à réécrire les paroles d'une chanson en s'appuyant sur ce qu'ils ont appris des Gaulois-e lors de leur cours d'histoire.

Côté francophone, c'est une première et probablement une belle vitrine pour cette commune huppée du sud de Bruxelles. Le concept est vendeur et l'intérêt des parents est au rendez-vous. La proximité immédiate de l'académie de musique avec laquelle l'école partage certains locaux renforce son attrait envers un public spécifique, particulièrement doté du point de vue culturel. Résultat: l'indice socio-économique de l'école est passé de 11 à 19 en quelques années. Un effet quelque peu pervers que le directeur explique par la singularité de l'établissement: «*Si tous les établissements proposaient des parcours similaires, nous aurions peut-être un public plus diversifié.*»

Une approche transversale de la culture: la promesse du PECA

Offrir à tous les élèves un parcours culturel riche et de qualité, c'est l'ambition du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique inscrit dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

En 2017, sous l'impulsion de Joëlle Milquet alors ministre de l'Éducation, de la Culture et de la petite Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une coupole baptisée Alliance Culture-École voit le jour. Ce groupe de travail rassemblant des acteur-trice-s de l'enseignement et du secteur culturel déplore rapidement le fait que l'art et la culture occupent une place particulièrement limitée dans les cursus scolaires en Belgique. Visant à rétablir un équilibre, le Pacte pour un enseignement d'excellence prévoit donc, dans son premier axe stratégique, un Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique, dit «PECA». Ce parcours concernant tous les élèves, du maternel jusqu'à la fin du secondaire, devra se traduire par des cours propres de disciplines artistiques mais

« Transmettre le goût de la culture aux élèves nécessite de la curiosité culturelle, un parcours atypique, une posture d'enseignants-chercheurs, une capacité de lire, de découvrir »



également par une approche transversale, créant un dialogue avec toutes les disciplines de la grille horaire. Le PECA se présente comme un changement axiologique ambitieux. L'approche du socle de compétences faisant jusqu'ici office de référence mérite d'être mise en regard avec celle du nouveau référentiel pour l'éducation artistique. Alors que le premier stipulait: « (...) Bref, même si tous les jeunes ne peuvent devenir des artistes, du moins leur sensibilité peut-elle être éveillée pour provoquer quelques plaisirs esthétiques et des compétences peuvent-elles être développées pour qu'ils puissent explorer leurs capacités créatrices », on peut à présent lire que: « Les choix, les goûts, la curiosité de chacun, enseignants comme apprenants, en matière d'expression artistique et d'objets de culture restent néanmoins les meilleurs ambassadeurs pour convoquer le plaisir des élèves et leur per-

mettent un cheminement étonnant à l'intérieur des 3 modes d'expression [expression française et corporelle, expression musicale et expression plastique] ».

Nous passons donc d'une exploration pouvant mener à quelques plaisirs esthétiques à la promesse de cheminements étonnants. La dimension transversale, tout comme le rôle de l'enseignant·e, décrit comme un·e ambassadeur·rice culturel, méritent cependant de s'y pencher davantage. Dominique Verlinden ne craint pas l'arrivée du PECA: « Pour nous, cela ne changera pas grand-chose, nous avons une belle longueur d'avance, notre projet est innovant, structuré, pérenne. » La formation culturelle des enseignant·e-s, quant à elle, soulève plus d'interrogations: « Où trouver des enseignants qui ont encore un bagage culturel de qualité à transmettre à leurs élèves? Je constate un affai-



Converses aux pieds. Après avoir travaillé dans la recherche pendant dix ans, cet ancien ingénieur s'est reconverti dans l'enseignement, sans aucun regret: «Je suis moins bien payé, je dépense plus d'énergie qu'auparavant mais en quatre ans, il n'y a pas un seul matin où je me suis réveillé sans l'envie d'aller bosser». Il est lui-même un musicien amateur qui aime bidouiller. Alors qu'il cherchait le meilleur dispositif pour enregistrer ses solos de batterie, il comprend qu'il pourrait facilement créer un lien entre sa pratique artistique et le programme des matières qui lui est imposé. Si la physique et la musique se marient bien, alors pourquoi ne pas monter un laboratoire musical? Jérôme demande à sa direction d'acheter du matériel: un ordinateur, des micros, un projecteur. «L'avantage, c'est qu'on est une école assez récente, où il y a encore du budget pour équiper les locaux. C'est sûrement inimaginable à d'autres endroits». L'enseignant amène ses propres instruments pour animer son cours et invite ses élèves à en faire de même. À partir de là, une séquence sur l'acoustique à première vue rébarbative prend vie. Quand un élève fait vibrer les cordes de son ukulélé, un micro capte les ondes sonores et les fréquences s'animent sur l'écran. On s'autorise à dépasser le cadre de la discipline: aborder les infrasons et les ultrasons amène à discuter du fait que l'oreille humaine a ses limites et que l'on ne perçoit pas tout. Cela pousse les élèves à se décentrer, à envisager qu'il y a des aspects du monde sensible qui ne sont pas à leur portée. Pour Jérôme, ce décloisonnement permet de gagner l'attention des élèves: «Si je ne devais parler que de ce qui concerne le programme du cours de physique, je perdrais la partie intéressante, c'est-à-dire les liens que l'on peut tisser entre les savoirs».

Allumer le feu

L'investissement personnel de l'enseignant est décisif: Jérôme n'hésite pas à laisser son matériel sur place - un risque qu'un autre pourrait décider de ne pas prendre - et le prête même volontiers à ses élèves. Il raconte qu'après l'avoir observé, l'un d'entre eux lui a emprunté un micro pour s'enregistrer à la maison: de fil en aiguille, il est maintenant décidé à réussir l'examen d'entrée au Conservatoire. En ce qui concerne sa manière de construire ses leçons, Jérôme souligne l'importance de son cheminement professionnel: «Pour le cours de physique, il y a une pénurie d'enseignants et très peu de ceux qui l'enseignent en secondaire sont de vrais physiciens. C'est peut-être un avantage

finale parce que j'ai la sensation que la formation initiale reste très normative». Il revendique une approche plus souple du programme, une marge de liberté que lui offre sa direction et qui est également rendue possible grâce à la confiance que lui témoignent les parents de ses élèves. «On nous demande d'avoir une approche transversale mais le programme ne nous dit pas comment faire. Tout cela doit être amené par l'enseignant lui-même, qui doit construire ses connaissances de son côté et se former seul.»

Gagner la motivation des élèves, c'est le défi que tente de relever au quotidien la majorité des enseignant·e·s. La transversalité ne tient pas non plus de la recette miracle. Malgré toute la bonne volonté de Jérôme, l'intérêt des élèves n'est pas toujours au rendez-vous: il y a d'une part ceux qui sont très à l'aise avec la théorie scientifique et qui restent à distance du côté «jam improvisée» et ceux qui au contraire apprécient beaucoup le volet musical mais ne transfèrent pas pour autant leur enthousiasme à la partie labo. L'enseignant constate chez certains un blocage quand il s'agit d'expression musicale, ce qui tend à rendre la séquence un petit peu figée. «Certains s'excluent d'eux-mêmes parce qu'ils ont la sensation de jouer moins bien que d'autres, c'est difficile de dépasser cette gêne». Il est certain que l'exercice est trop ponctuel pour que des élèves qui n'ont jamais été confrontés à la musique puissent se sentir pleinement à l'aise. Alors, pour que la musique fasse partie de la vie de l'école, Jérôme et deux de ses collègues - Pascal et Christophe - n'hésitent pas à y mettre du leur: ils montent sur scène chaque année, soutiennent le club de musique du lundi midi et encouragent les élèves à pratiquer, à leur mesure, mais surtout pour le plaisir.

blissement du niveau culturel, notamment des stagiaires qu'on rencontre sur le terrain. Alors comment seront-ils en capacité de transmettre le goût de la culture à leurs élèves? Cela nécessite de la curiosité culturelle, un parcours atypique, une posture d'enseignants-chercheurs, une capacité de lire, de découvrir... Un·e enseignant·e-licorne sur lequel il serait si difficile de mettre la main?

Le laboratoire des bonnes idées

Jérôme Carette est chargé du cours de physique à De l'Autre Côté de l'École à Auderghem. L'ACE est le premier établissement de l'enseignement secondaire de Bruxelles à poursuivre les principes de la pédagogie Freinet. Au sein de cette école alternative, Jérôme ne fait pas tache et a tout de l'allure du jeune prof cool avec ses cheveux longs, sa chemise à carreaux et ses

Jouer dans les marges

Détachée de la peur de mal faire, de chanter faux, de ne pas connaître les notes ou la «grande musique», l'éducation musicale doit avant tout nourrir un besoin d'expression vital, à la manière d'un texte libre qui s'affranchit des codes.

«Ce qui importe, c'est la vie, c'est le désir persistant de l'enfant de travailler pour se perfectionner. Avec cet élan, on surmonte tous les obstacles. Et nous jugeons les deux attitudes en voyant l'écolier aller, en somnolant, apprendre sa leçon de piano, monotone au possible, inutile et désespérante, et ces autres enfants, qui, sans souci scolastique, se précipitent au piano dès qu'ils ont quelques minutes de libres, qui, tout le jour, inventent, reproduisent, tâtonnent, mais font effort, et se réjouissent de leurs victoires». Ces mots sont ceux du pédagogue Célestin Freinet qui, tout au long de sa carrière d'enseignant a eu à cœur de mettre au centre des apprentissages l'intérêt de l'enfant et de nourrir sa motivation d'une curiosité qu'il jugeait naturelle. Refusant d'envisager l'écriture comme une activité imposée, il estimait que la vocation première de l'école était de nourrir la capacité d'expression des individus. La menace du bic rouge est remise: c'est l'élève qui, animé de son envie d'être plus précis, plus fin dans sa manière de communiquer avec le monde, cherche à s'améliorer et à s'outiller de manière pertinente.

Exploiter les fausses notes

La formation musicale, autrefois appelée solfège, est souvent perçue comme un passage obligé vers la pratique musicale: avant de jouer d'un instrument, il faut apprendre à lire et à noter la musique. En guise de comparaison, il est fréquent de considérer qu'avant d'écrire, il faut maîtriser à la perfection les règles orthographiques, au risque de voir sa parole être ridiculisée le cas échéant. L'accès à l'instrument est une récompense, une marque de mérite. *«Ad Augusta per Augusta»* - *«Vers le sommet par les chemins étroits»* - la devise de l'académie de musique de la commune bruxelloise d'Uccle ne semble pas démentir cette règle. Pourtant, l'éducation musicale est traversée par les mêmes débats qui animent les partisan-e-s d'une pédagogie dite traditionnelle - verticale, transmissive, qui mobilise avant tout des savoirs abstraits - et ceux adeptes d'une ap-

proche plus active, concevant les savoirs comme une co-construction entre apprenant-e-s et enseignant-e, où le corps et l'esprit sont perçus comme indissociables et où la manipulation est centrale.

Manon et Phil sont les parents d'Automne, presque 4 ans. Ils ont choisi pour elle un établissement pratiquant une pédagogie active, d'inspiration Freinet, et ont par ailleurs été séduits par les méthodes de l'institut de rythmique Jacques-Dalcroze, situé à la rue Henri Wafelaerts dans la commune de Saint-Gilles. *«Mon mari a fait beaucoup de guitare plus jeune, il a commencé à l'âge de 5 ans et a été traumatisé par les cours de solfège»*, explique Manon. *«On s'imagine quelque chose de totalement différent à Dalcroze. Un peu comme si nous devions comparer l'école très traditionnelle que nous avons connue et détestée à une école pratiquant la pédagogie active, où l'on aurait sûrement adoré se rendre»*. La méthode Dalcroze offre une place prépondérante au corps, qu'elle considère comme le premier des instruments. Ainsi, les élèves qui intègrent l'institut apprennent tout d'abord à se mouvoir dans l'espace au rythme de la musique et créent de cette manière un vécu perceptif. Ils négocient par ailleurs leurs mouvements en relation avec les autres, ce qui donne lieu à des apprentissages collaboratifs. Une fois qu'une relation forte entre le corps et les rythmes est établie, les élèves accèdent à un niveau d'apprentissage qui conscientise et conceptualise l'expérience vécue, toujours centré sur le geste. L'expression des émotions est par ailleurs valorisée par le biais de l'expérimentation et de la découverte. L'enfant, fort de cette multitude de cheminements, est appelé à devenir un créateur autonome capable de développer son propre langage. Loin d'être imposée et jamais déconnectée du vécu du pratiquant, l'activité artistique ainsi envisagée naît du désir d'exprimer un ressenti et fait émerger le sens à travers la recherche. Il est à souligner cependant que les places au sein de l'institut Dalcroze sont comptées, tout comme dans les écoles du réseau libre où les listes d'attente sont souvent très longues.



Photo issue du court métrage documentaire *Herman Slobbe/Blind Kind II* de Johan van der Keuken (1966)

Laisser sa chance au bruit

Il suffit d'avoir fréquenté l'école de près ou de loin pour savoir que le bruit y est un sujet de préoccupation: en classe, les journées de travail sont ponctuées de rappels au silence et la qualité d'un-e enseignant-e se mesurerait à sa capacité à tenir sous contrôle les décibels. Pourtant, nous baignons dans le bruit depuis notre naissance et même plus tôt encore: après avoir été bercé-e-s par les entrailles de celle qui nous a porté, nous avons vécu nos premières nuits ex-utero dans des maisons où le silence est devenu un phénomène rare. Qu'il s'agisse des bruits de la télévision provenant du salon ou de ceux de la ville, nous cohabitons avec eux, à tel point que leur absence peut être vécue avec angoisse. Et si nous laissions une chance aux bruits? Ils constituent une matière riche quand il s'agit de rebondir sur le vécu des élèves: les bruits d'ambiance sont des déclencheurs de souvenirs puissants. En les décortiquant et en les analysant, on donne du sens à cet élément de notre environnement tellement courant qu'il n'est plus interrogé.

Dans le cadre du cours de philosophie et de citoyenneté, on peut pourtant se poser la question: un autre monde sonore est-il possible? L'écoute de bruits peut être une aide précieuse pour des élèves en panne d'inspiration: raconter une histoire après avoir entendu une succession de bruits est un exercice intéressant, tout comme celui de construire un récit qui ne serait fait que de bruits. Pourquoi ne pas imaginer une leçon où l'on demanderait aux élèves de déterminer la proximité des bruits qu'ils entendent: à l'avant-plan, au second plan ou à l'arrière-plan? En redonnant ses lettres de noblesse aux bruits, on peut même leur trouver une certaine beauté.

Favoriser le vocabulaire amateur

Écouter collectivement est un apprentissage exigeant. Dans une école primaire de la commune de Saint-Gilles, une enseignante se lance dans une expérience avec ses élèves de première et deuxième primaire en organisant une séance d'écoute quotidienne, pour clôturer la journée de travail. Il peut s'agir d'un morceau de mu-

sique ou d'un extrait documentaire. La mise en place se déroule par l'établissement de quelques règles et explications: «*On peut fermer les yeux, mettre sa tête entre ses bras et même se coucher si on le souhaite. On peut également bouger son corps mais il ne faut pas gêner ceux qui aimeraient rester immobiles. On ouvre grand ses oreilles et on laisse venir des images, on réfléchit aux émotions qui nous traversent*»... Cette approche par les sens permet de se libérer d'une posture de jugement: il ne s'agit pas de dire si l'on apprécie ou non ce que l'on entend mais de s'interroger sur ce que l'on ressent. Le silence s'obtient naturellement par l'intérêt que les élèves portent à l'exercice: ils comprennent vite que pour ne pas gêner leur propre écoute ainsi que celle des autres, il faut se taire. Après la session, les élèves sont invités à laisser une trace: un mot ou plusieurs, une couleur, un dessin. Ils mettent ensuite leur carnet par terre, pour avoir une vue d'ensemble de ce que l'écoute a provoqué en chacun d'eux, pourtant unis dans un même lieu et dans un même temps. «*J'ai vu un triangle orange*», dit Luce, «*moi, j'ai*



Photo issue du court métrage documentaire *Herman Slobbe/Blind Kind II* de Johan van der Keuken (1966)

vu le son d'un violon et une goutte d'eau qui tombait dans une rivière», ajoute Lou. «Je me suis presque endormi» raconte Djibril, «j'ai imaginé que j'étais avec Dieu dans le ciel et que je voyais mes parents». Il est également intéressant de noter que des élèves qui sont parfois en retrait lorsqu'il s'agit de s'exprimer oralement trouvent un certain plaisir à pouvoir bouger et danser. Un moment d'apprentissage musical qui, si on lui offre une place au quotidien, permet lui aussi de développer les capacités d'expression dans leur globalité tout en créant des ponts sensoriels. Cela amène également à interroger la nécessité d'utiliser de prime abord un vocabulaire technique pour répertorier les sons: parler d'un pizzicato - obtenu lorsque l'on pince les cordes d'un instrument avec les doigts au lieu d'utiliser l'archet - comme «le son des épingles qui piquent» ou «le son de la pluie qui tombe» a sûrement plus de sens pour les élèves. Ce n'est qu'au fil des écoutes que ce son, s'il est fréquemment rencontré, pourra être conscientisé et enfin étiqueté de manière plus conventionnelle.

Le grand retour des radios pirates

Enfin, l'éducation musicale peut être une porte d'entrée vers l'éducation aux médias

et par les médias. Il suffit de munir les élèves d'un magnétophone pour qu'ils soient directement confrontés aux interrogations inhérentes au montage: comment construire du sens? Sur quels critères distinguer les informations incontournables de celles plus secondaires, dont on pourrait se passer? Comment rendre compte de la réalité avec éthique et objectivité? Donnons-leur pour mission d'animer une émission radio de critique musicale et les voilà amenés à entretenir un rapport réflexif à la musique, à développer leurs compétences en expression orale mais aussi à négocier, à s'attribuer des rôles pour aboutir à un résultat collectif, en bref, à coopérer. L'opportunité de faire des élèves des auditeurs lucides et attentifs semble facilement conciliable aux autres apprentissages. Le tout réside dans un changement de paradigme: s'autoriser à considérer la musique comme un plaisir à la portée de toutes et tous, peu importe les sensibilités et donner un coup de pied dans la fourmilière du bon goût pour ne plus considérer la musique comme la chasse gardée des savant-e-s mais comme un langage populaire que chacun-e est autorisé-e à commenter et à s'approprier, élèves comme enseignant-e-s.

Les pratiques proposées dans cet article ont été en partie inspirées par la lecture de l'ouvrage: «L'enfant et les moynes d'expression sonore» écrit par Anne H. Bustarret.

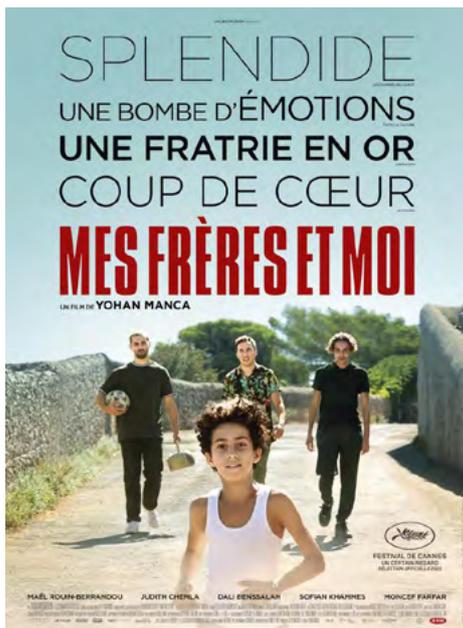
L'Atelier de Création Sonore et Sauvage (AXOSO) est une association située dans le centre de Bruxelles, à proximité du théâtre des Brigittines. Organisant ateliers et stages, elle a pour objectif d'encourager, de promouvoir et de questionner la musique sous toutes ses formes. Elle entend contribuer à la création, la valorisation et la diffusion de la culture au sens large en poursuivant la réalisation de son objet par tous les moyens, notamment par l'élaboration de projets sonores expérimentaux avec des publics en marge ou en difficulté. Actuellement, L'AXOSO travaille sur un projet autour de l'expression musicale brute avec des jeunes à déficiences mentales légères du centre d'accueil «Le 8^e jour», nouvellement implanté rue Haute dans les Marolles.

Pour aller plus loin

VOIR

Mes frères et moi - Yohan Manca (2021)

Nour est le cadet d'une fratrie de quatre garçons. Ils vivent seuls ou presque: leur mère, plongée dans le coma, occupe une des chambres de leur appartement, dans une banlieue du sud de la France. Présente malgré tout, ses journées sont bercées par la voix de Pavarotti que lui diffuse son plus jeune fils, dans l'espoir qu'elle se réveille. Quand Nour décide de suivre des cours de chants lyriques, il va se confronter à la fois aux codes très bourgeois de l'opéra et à la colère de ses grands frères qui voient d'un mauvais œil ses escapades artistiques.



CONCOURS

Concours de textes internationaux "Musique et bruits du monde"



notre élan.» Écrire les rythmes, les bruits et les sons de l'aventure humaine, le défi est lancé! Le concours est ouvert jusqu'au 20 mars 2022, de nombreux prix sont prévus et les meilleurs textes seront publiés et podcastés.

Plus d'informations: www.maisondelafrancite.be/?s=0000&p=276

Herman Slobbe / Blind Kind II - Johan van der Keuken (1966)

Herman Slobbe est un jeune garçon aveugle passionné par les sons: muni de son magnétophone, il se fait reporter, enregistre les bruits du monde et s'y intéresse pour ce qu'ils sont: une matière brute qui déclenche en nous des sensations, des émotions. Herman Slobbe est surtout un enfant à la personnalité flamboyante défini par son seul désir d'expression. Un documentaire qui nous plonge dans un réel où les repères se définissent à l'oreille.



LIRE

Isabelle Pertez - Apprendre la musique: nouvelles des neurosciences (2018). Odile Jacob.

Isabelle Pertez est une chercheuse québécoise née à Bruxelles et spécialisée dans l'étude de ce qu'elle nomme «le cerveau musical»: elle analyse sous toutes ses facettes la cognition musicale, soit ce qu'il se passe dans notre cerveau lorsqu'on écoute ou que l'on joue de la musique. Ce livre est un condensé d'études mettant en lumière le développement cérébral de l'enfant qui pratique une activité musicale. Judicieusement vulgarisés, les apports de la musique sur les autres apprentissages sont exposés tandis que certains mythes sont examinés et déconstruits sous l'angle des neurosciences.

ÉCOUTER

Clic Clac - Édouard Manceau (2014)

Une histoire sonore comme un abécédaire de sons, où les enfants sont amenés à deviner l'origine des bruits au fil des pérégrinations d'un petit chien et de son ami le canard. Après les plus habituels bruits d'animaux, les jeunes auditeurs se confrontent aux bruits de la ville, des outils, de la pluie ou du vent. «Chaque chose possède un son, ça fait une drôle de chanson...» À écouter avec ou sans le livre qui l'accompagne.

Des histoires en musique d'Elodie Fondacci (2021)

Un podcast produit par la radio française Radioclassique, à destination du jeune public - mais pas que. De grands classiques s'offrent une nouvelle peau en devenant la bande-son de contes et de légendes. L'effet est presque cinématographique et permet de mettre en lumière l'effet de la musique dans la narration.



RESSOURCES

Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles

Un pied à l'école et un pied dehors, les Jeunesses musicales se donnent pour mission d'éveiller les jeunes esprits à la musique par le biais de concerts en milieu scolaire - ou non, d'ateliers et de stages. Au total, le programme de la saison 2021 - 2022 rassemble plus de 50 spectacles, tous styles de musique confondus. À noter pour le mois de mars: l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège interprétera Frankenstein lors d'un «Orchestre à la portée des enfants» accueillant les enfants dès 5 ans.

Plus d'informations: www.jeunessesmusicales.be/

Alice Miller et le drame de l'enfant doué

Plaidant pour une éducation non violente et analysant sous un œil nouveau les souffrances et traumatismes liés à l'enfance, Alice Miller, pionnière de la psychotraumatologie, n'a eu de cesse de défendre les victimes de maltraitements et de prendre en compte leur parole dans le travail thérapeutique. Qui est Alice Miller, cette avocate de «l'enfant intérieur» de son patient?

En 1980, après vingt ans de carrière en tant que psychanalyste et enseignante, Alice Miller se consacra pleinement à l'écriture, développant ainsi ses théories sur l'impact des violences éducatives et les séquelles des maltraitements intra-familiaux. Écrit en 1983, *Le Drame de l'enfant doué*, son premier ouvrage, explique comment elle conçoit le lien qui unit l'enfant à sa figure d'attachement¹, du développement sain au trouble de la construction du Soi.

Un développement sain

Selon Miller (inspirée par les travaux de Winnicott sur la théorie de l'attachement et sa notion de «Bonding»²), pour pouvoir s'épanouir, l'enfant, dès son plus jeune âge, a besoin du respect et de la protection des adultes. Pour cela il doit être pris au sérieux, être écouté et compris par ses parents. «Si un enfant a la chance de grandir auprès d'une mère qui le reflète, qui est disponible, c'est-à-dire se prête à la fonction dont dépend le développement de l'enfant, celui-ci peut se forger un sentiment de soi sain. Dans le cas optimal, cette mère lui offre, avec la compréhension de ses besoins, un climat affectif chaleureux»³. De cette attention positive naîtra, en retour, un sentiment de sécurité et de confiance de l'enfant en l'adulte et, in fine, un sentiment de soi sain⁴, fondamental à son bon développement.

Du trouble...

Malheureusement, certaines figures d'attachement ne peuvent répondre favorablement aux besoins de leurs enfants et chercheront parfois à assouvir leurs propres besoins affectifs dans leur

position de parent. Comme le souligne Miller, «La négation des blessures reçues autrefois amène à infliger les mêmes à la génération suivante»⁵. Ainsi, suivant un mécanisme de compulsion de répétition, ayant elles-mêmes été insécurisées dans leur jeunesse par leurs propres parents, certaines Mères pourront trouver une source de réassurance dans cette relation où l'enfant répond à leurs attentes sans concessions, reste à leur disposition, se laisse contrôler, ne les abandonne jamais.

De son côté, face à cet être omniscient qu'est sa Mère, et sans un juste équilibre d'attentions dans la relation, l'enfant, voulant être aimé et incapable d'exprimer sa colère, va s'adapter, réprimer ses sentiments, répondre aux besoins de sa Mère et alimenter sa mise à disposition. «En pareil cas, les besoins naturels de l'enfant, correspondant à son âge, ne peuvent être intégrés, mais sont écartés ou refoulés. Plus tard, cet individu vivra dans son passé. Sans le savoir»⁶.

... à la maltraitance

À l'extrême, dans le cas de parents qui auront tendance à considérer leurs enfants comme à leur service, la maltraitance psychologique et/ou physique va pouvoir s'installer. L'enfant va alors se sur-adapter et alimenter cette mise à disposition, participer à cette exploitation, à son mépris, et entrer dans des relations de perversion.

Le drame de l'enfant doué

Par enfant «doué», Miller veut dire: l'enfant doué pour être celui que sa Mère veut qu'il soit, qui s'adapte aux désirs de cette Mère pour lui permettre d'être rassurée sur son propre compte, au





prix d'une régression plus ou moins importante de ses propres désirs et sentiments, de son Soi. L'enfant doué est celui qui est doué pour ne pas être celui qu'il est, au bénéfice de sa Mère.

Le «don» du petit enfant serait alors de développer une sensibilité particulière aux signaux inconscients émis par sa Mère, de sentir ses besoins et attentes et de s'y conformer, devenant ainsi un «bon» enfant digne d'amour.

Face à une Mère insécurisante et ne pouvant exprimer ses angoisses, peurs et besoins, l'enfant devra renier ses propres attentes de peur de perdre l'amour de sa Mère. Là repose le «drame» de l'enfant doué: s'il obéit pour être aimé, il devra par définition faire abstraction de ses propres désirs, étouffer ses angoisses et, à l'extrême, être dans le déni et «la perte du Soi», à savoir la répression de ses propres sentiments et réactions affectives.

Dépression et grandiosité

Menant à une grande insécurité sur le plan émotionnel, cette «perte du Soi» du petit enfant, peut, d'après la psychanalyste, s'exprimer sous deux formes de déni: la dépression et la grandiosité.

Selon Miller, la dépression trouverait ses racines dans cette relation précoce entre l'enfant et sa figure d'attachement et dans l'aliénation de ses propres désirs au bénéfice de sa Mère. C'est ce qu'elle appelle la «tragédie de la perte du Soi» ou le «déni du Soi»: vidé de ses propres envies et besoins, l'enfant sombrerait, une fois adolescent ou adulte, dans la dépression, un sentiment de vide intérieur, d'absurdité de l'existence, de solitude⁷.

La perte du Soi du petit enfant peut également laisser place à ce que Miller appelle le sentiment de «grandiosité». Le «grandiose» est cet enfant qui, voulant être aimé, se sera sur-adapté aux désirs et attentes de ses parents en étant le meilleur dans tout ce qu'il entreprend. L'individu «grandiose» ne peut vivre sans être admiré et n'existe qu'à travers les qualités qu'on lui attribue. Il n'est donc jamais réellement libre car il ne peut exister qu'à travers le regard des autres et n'éprouve jamais le sentiment d'être aimé, sans conditions. Confondant amour et admiration, il vit dans l'illusion que l'admiration équivaut à de l'amour mais une fois confronté à l'échec, la dépression est imminente⁸.

Biographie: Quelques dates clés de la vie d'Alice Miller

- **1923:** Née Alicja Englard le 12 janvier 1923 à Piotrków Trybunalski en Pologne.
- **1940:** Issue d'une famille juive orthodoxe, elle devra s'enfuir du ghetto juif de Piotrków Trybunalski pour séjourner clandestinement sous le nom d'Alice Rostovska dans la partie «aryenne» de Varsovie alors occupée par les nazis.
- **1946:** Alice Rostovska déménage en Suisse en 1946.
- **1949:** mariage avec Andreas Miller, un étudiant catholique rencontré après la guerre à l'université de Łódź.
- **1953:** Après ses années d'études de philosophie, psychologie et sociologie à l'université de Bâle, elle obtient son doctorat à l'université de Zurich.
- **À partir de 1954:** Alice Miller exerce en tant que psychanalyste et enseignante à l'université de Zurich.
- **1983:** parution de son premier livre «Le drame de l'enfant doué» (Puf).
- **1984:** parution de son livre «C'est pour ton bien». Alice Miller écrira au final 13 livres dans lesquels elle développera ses idées et théories sur les violences éducatives et intra-familiales mais également sur le développement psychique dans la petite enfance et des traumatismes y afférents.
- **1988:** elle rompt avec la Société suisse de psychanalyse et L'Association psychanalytique internationale pour divergence d'opinions.
- **2010:** décès d'Alice Miller le 14 avril 2010 à Saint-Rémy-de-Provence.

«*Tout enfant maltraité ne serait pas condamné à devenir un adulte maltraitant, pour peu qu'il ait reçu l'aide d'un témoin lucide et secourable sur son chemin*»

Miller et Freud: un grand désaccord

Selon l'approche freudienne, l'enfant serait guidé dès son plus jeune âge par ses pulsions sexuelles et serait prédisposé à la perversion polymorphe, aux jouissances de tout type, sur toutes les parties du corps (pas seulement les zones érogènes). Selon la théorie de la sexualité infantile de Freud, l'enfant se développerait psychiquement à travers le désir qu'il éprouve pour sa mère et ce, dès les premiers jours de sa vie. Cette première relation d'amour de l'enfant à sa mère, investie de sexualité à travers les plaisirs sensuels procurés par les soins maternels, se structurerait en plusieurs «phases» ou «stades» libidinaux (oral, anal, phallique, période de latence et enfin, génital). Ce seront l'éducation, le surmoi (intériorisation des interdits parentaux) et l'idéal du moi, qui mettront un cadre et des limites aux pulsions de l'enfant en lui apprenant à sublimer (processus psychique qui vise à déplacer la pulsion sexuelle vers un objet socialement valorisé qui soit d'ordre artistique, intellectuel ou littéraire) et à refouler ses pulsions sexuelles, ses désirs interdits. Selon Freud, sans ces règles permettant le détournement et la sublimation de cette énergie sexuelle, l'individu sombrerait dans la perversion. Dans cette approche, la responsabilité de la «défaillance» sera toujours portée sur l'enfant, devenu adulte, et ses pulsions.

Alice Miller se démarquera drastiquement de cette conception de l'évolution du petit enfant. Selon elle, ce n'est pas l'enfant seul qui est à l'origine de la relation qui s'installe entre le parent et l'enfant. Dès lors, l'enfant ne serait pas disposé ou prédisposé à une «perversion polymorphe» régi par ses pulsions sexuelles.

Selon elle, la psychanalyse, en rejetant la faute sur les pulsions de l'enfant, culpabiliserait l'enfant tout en épargnant le parent. Le patient, ayant commis le péché originel de désirer son père ou sa mère deviendrait seul responsable des maltraitances subies dans l'enfance. L'approche freudienne de la petite enfance ne ferait alors, selon Miller, qu'alimenter l'événement traumatique subi dans la petite enfance, maintenant le patient dans l'ignorance de sa propre vérité, l'empêchant dès lors d'en prendre conscience.

Ce profond désaccord avec les thèses freudiennes la conduira à rompre en 1988 avec l'Association psychanalytique internationale (API) dont elle était membre.

©Janko Ferlič - <https://unsplash.com>



Lever les refoulements

Pour Miller, il n'y a aucune fatalité à ces états dépressifs car chaque être a les capacités d'affronter son histoire à condition de lever le refoulement sur la perte du Soi subie durant la petite enfance. Ne pas lever le refoulement sur les maltraitances vécues nous empêche d'avoir une relation à la vie plus créatrice, une relation aux autres heureuse et une relation à soi plus réelle, plus juste.⁹

Pour lutter contre les maux de l'âme, il est alors essentiel de «trouver, sur le plan émotionnel, la vérité sur l'histoire unique et singulière de notre enfance»¹⁰. Grâce à un travail sur soi-même, une libération et une ouverture au monde est possible, gagner ce que Miller appelle «l'intégrité perdue» durant notre enfance et enfin sortir de notre «prison intérieure», pouvoir vivre ses émotions. «Nous ne pouvons rien changer à notre passé, faire que les dommages qui nous ont été infligés dans notre enfance n'aient pas eu lieu. Mais nous pouvons nous changer, nous «réparer», regagner notre intégrité perdue. Pour cela, il faut nous décider à considérer de plus près le savoir que notre corps a emmagasiné sur les événements passés, et à le faire émerger à notre conscience. Cette voie est certes inconfortable, mais c'est la seule, semble-t-il, qui nous permette de sortir enfin de l'invisible prison de notre enfance et

de nous transformer, d'inconsciente victime du passé, en un homme ou une femme responsable, qui connaît son histoire et vit 'avec elle'¹¹».

Un témoin lucide et secourable

Dans ce travail sur Soi, Miller accorde une place prépondérante à ce qu'elle nomme «le témoin lucide et secourable»¹², nécessaire à toute évolution. Selon Miller, un témoin secourable ou un témoin lucide, est «une personne auprès de laquelle on peut se sentir en sécurité, aimé, protégé, respecté, une expérience qui lui aurait donné une idée de ce que peut être l'amour»¹³. Cette personne pourra montrer à l'enfant qu'une relation d'amour et de confiance est possible et qu'il peut faire l'objet d'affection et de respect comme toute autre personne. Pouvant aussi bien être assuré par un-e ami-e, un-e enseignant-e, éducateur-trice, un-e thérapeute..., le témoin lucide s'adresse à l'enfant intérieur de l'individu, il l'aide à reconnaître les maltraitances subies, lui permet de se libérer de ses souffrances, exprimer ses sentiments, lever les refoulements et donc éviter les compulsions de répétition. Dès lors, tout enfant maltraité ne serait pas condamné à devenir un adulte maltraitant, pour peu qu'il ait reçu l'aide d'un témoin lucide et secourable sur son chemin.

Le rôle de la thérapie

Permettant de réaccéder à son enfance, la thérapie est un lieu de choix. «*La thérapie n'a pas pour objet de corriger le destin du patient, mais de lui permettre la rencontre avec son propre destin et d'effectuer le travail du deuil. Le patient doit pouvoir trouver en lui ses sentiments originels refoulés, afin de parvenir à vivre consciemment la manipulation inconsciente et le manque de considération des parents, et à s'en délivrer*»¹⁴

Être l'avocat-e du petit enfant de son/sa patient-e

Dans sa pratique de thérapeute, en regard de l'impact du développement de l'enfant à sa figure d'attachement, Alice Miller mettra toujours un point d'honneur à s'adresser à l'enfant intérieur de ses patients, retracer leur histoire dès leur petite enfance. Elle deviendra alors l'avocate du petit enfant qu'a été son patient, de son enfant intérieur qui, à jamais, vivra en lui. «*L'avocat de l'enfant est pour elle ce que doit être un psychanalyste: entendre, aider et comprendre l'enfant, sans le rendre responsable ou coupable, même seulement en partie, de ce qu'il a subi.*»¹⁵

Et à l'école?

Il est intéressant de se demander si la théorie de Miller est applicable à l'enseignement. On pourrait, par transposition, aisément adapter l'idée de développement sain, d'épanouissement, de respect et de protection des enfants et des enseignant-e-s à l'école, créant ainsi une relation heureuse à l'enseignement. En effet, ces dernières années, nombreux-se-s sont les spécialistes de l'éducation et de l'enfance qui mettent en exergue les effets positifs de la bienveillance sur les apprentissages et la réussite scolaire mais également sur le développement global des jeunes.¹⁶ En parallèle, beaucoup d'acteur-trice-s de l'enseignement s'interrogent sur la violence institutionnelle inhérente à l'école (cris, brutalité, punitions, humiliations...) et adaptent leurs pratiques pour un bien-être général respectueux de chacun-e (rappelons que bon nombre d'écoles sont fondées sur le respect de l'enfant, l'empathie et la bienveillance). Même si le chemin semble encore long pour parvenir à une école de la bienveillance totale, la réflexion semble engagée et effective.

Entre nouvelles pratiques institutionnelles et changement de mentalités individuelles, rappelons qu'un prof, un-e éducateur-trice,

un-e directeur-trice, un-e élève pourra toujours devenir un témoin lucide et secourable pour un enfant et l'aider à se libérer de ses souffrances.

1. La figure d'attachement est comprise comme étant la personne qui s'est occupée le plus souvent et le plus durablement de l'enfant pendant ses premiers mois de vie. Cette figure d'attachement étant la plupart du temps la mère, nous nous proposons de l'appeler «Mère» dans la suite de cet article.
2. Le «Bonding» est compris comme le lien, le contact oculaire et corporel entre l'enfant et sa mère dès les premiers jours de sa vie.
3. *Le drame de l'enfant doué*, MILLER Alice. Puf, 2013, p. 31.
4. Par «sentiment de soin sain» Miller entend «*la totale certitude que les sentiments et les désirs éprouvés appartiennent à son propre Soi... C'est dans cet accès spontané, tout naturel, à ses sentiments et à ses désirs personnels que l'être humain puise sa force intérieure et son respect de lui-même*», in *Le drame de l'enfant doué*, MILLER Alice. Puf, 2013, p. 31.
5. *Libres de savoir – Ouvrir les yeux sur votre propre histoire*, Miller Alice. Flammarion, 2001.
6. *Le drame de l'enfant doué*, MILLER Alice. Puf, 2013, p. 32.
7. *Le drame de l'enfant doué*, MILLER Alice. Puf, 2013, p. 34.
8. Idem.
9. *Autour d'Alice Miller: Le drame de l'enfant doué. La vérité de l'enfance. La pédagogie noire*, exposé de Cynthia Fleury, 8 novembre 2016. <https://chaire-philosophie.fr/autour-alice-miller-cynthia-fleury/>
10. *Le drame de l'enfant doué*, MILLER Alice. Puf, 2013, p. 3.
11. Idem.
12. La notion de «témoin secourable» de Miller correspond à celle de «tuteur de résilience» de Boris Cyrulnik, sorte de mains tendues, un point d'accroche affectif sécurisant indispensable pour qu'un individu traumatisé puisse devenir résilient et continuer à grandir.
13. *La cruauté s'apprend dans l'enfance*, MILLER Alice. 2005. www.alice-miller.com/la-cruaute-sapprend-dans-lenfance/
14. *Le drame de l'enfant doué*, MILLER Alice. Puf, 2013, p. 91.
15. *Comment trouver le/la thérapeute qui me conviendra?*, MILLER Alice. www.alice-miller.com/faq-comment-trouver-le-la-therapeute-qui-me-conviendra/
16. Pensons à l'ouvrage de Catherine Gueguen, *Heureux d'apprendre à l'école. Comment les neurosciences affectives et sociales peuvent changer l'éducation*, Les Arènes / Robert Laffond, 2018.

«*L'individu grandiose ne peut vivre sans être admiré et n'existe qu'à travers les qualités qu'on lui attribue. Il n'est donc jamais réellement libre car il ne peut exister qu'à travers le regard des autres et n'éprouve jamais le sentiment d'être aimé, sans conditions*»

activités

Les régionales de la Ligue proposent...

...des formations, des animations, des ateliers, pour adultes et enfants et diverses visites guidées.

Régionale de Charleroi

(à la Maison de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi

Tél.: 071/53.91.71 - Fax: 071/53.91.81

Courriel: pascale.modolo@laicite.net

Régionale du Hainaut occidental

(à la Maison de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Tournai

Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai

Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05

Courriel: leep.tournai@gnovembrel.com

Régionale de Liège

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35, 4000 Liège

Tél.: 04 / 223 20 20

Régionale du Luxembourg

Renseignements et inscriptions:

LEEP Luxembourg

Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon

Tél.: 063/21.80.81 - Fax: 063/22.95.01

Courriel: ateliersartligue@gnovembrel.com

www.ateliersartligue.be

Régionale Mons-Borinage-Centre

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Mons

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons

Tél/Fax: 065/31.90.14 -

Courriel: leepmonsbor@yahoo.fr

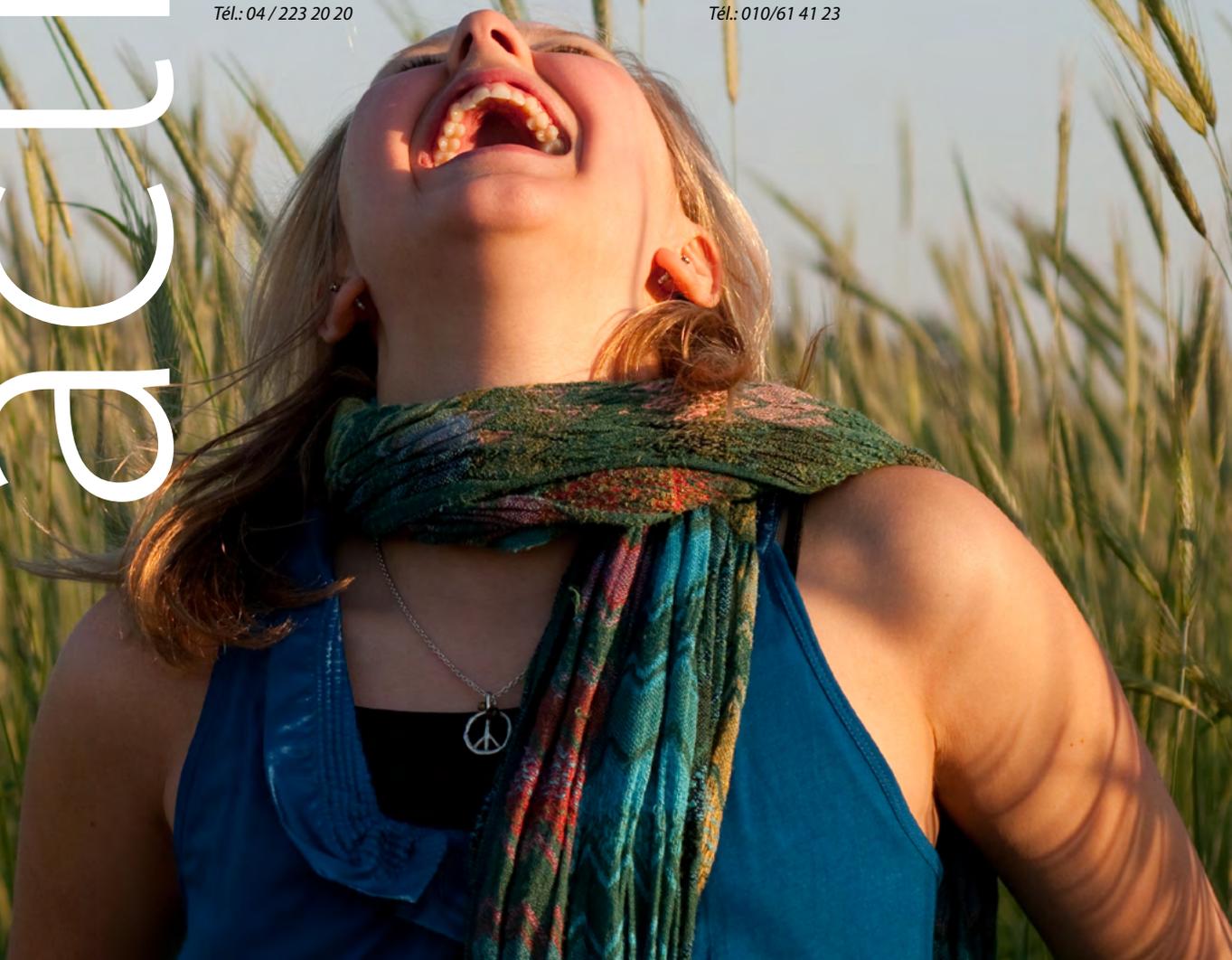
Régionale du Brabant wallon

Renseignements et inscriptions:

LEEP du Brabant wallon

Avenue Napoléon, 10, 1420 Braine-l'Alleud

Tél.: 010/61 41 23



Pour nous contacter

Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81
Fax: 02 / 514 26 01
N° de compte: BE19 0000 1276 64 12
e-mail: info@ligue-enseignement.be
Site: www.ligue-enseignement.be

Président Roland Perceval
Treasorier général Renaud Loridan
Directeur Patrick Hullebroeck
Assistante
Cécile Van Ouytsel
Responsable du personnel
Julie Legait
Assistante
Nathalie Masure
Comptable
Jonathan Declercq
Permanent-es du secteur Communication - Internet
Marie Versele
Juliette Bossé
Valérie Silberberg
Mise en page Éric Vandenheede
Permanent-es du secteur Formation
Audrey Dion
Sylwana Tichoniuk
Éric Vandenheede
Amina Rafia
Responsable du secteur Interculturel
Julie Legait
Formatrices du secteur Interculturel
Hanane Cherqaoui Fassi
Ariane Crèvecoeur
Pamela Cecchi
Pauline Laurent
Federica Palmieri
Coordinatrice de la revue Éduquer
Juliette Bossé

Secrétariats des sections régionales

Régionale du Brabant wallon
LEEP du Brabant wallon
Avenue Napoléon, 10
1420 Braine-l'Alleud
Tél.: 010/61 41 23

Régionale de Charleroi
(à la Maison de la Laïcité)
Présidente Maggy Roels
Rue de France, 31
6000 Charleroi
Tél.: 071 / 53 91 71

Régionale du Hainaut occidental
(à la Maison de la Laïcité)
Président Stéphane Huez
Rue des Clairisses, 13
7500 Tournai
Tél.: 069 / 84 72 03

Régionale de Liège
Président Thomas Herremans
Boulevard de la Sauvenière, 33-35
4000 Liège

Régionale du Luxembourg
Présidente Michelle Baudoux
Rue de Sesselich, 123
6700 Arlon
Tél.: 063 / 21 80 81

Régionale Mons-Borinage-Centre
Président Guy Hattiez
Rue de la Grande Triperie, 44
7000 Mons
Tél.: 065 / 31 90 14



Éduquer

Vous êtes enseignant-e, directeur-trice
d'école, parent, ou tout simplement
intéressé-e par les questions
d'éducation et d'enseignement?
Retrouvez, **chaque mois**, les
informations sur l'actualité de
l'enseignement sélectionnées pour
vous par la Ligue et des analyses
approfondies sur les questions
éducatives!

Abonnez-vous à notre revue

Rendez-vous sur notre site:

www.ligue-enseignement.be

Avec le soutien de la



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**



culture.be



éduquer

tribune laïque

périodique mensuel

Numéro 168
mars 2022
2,5 €

Éditeur responsable
Roland Perceval
Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél: 02 / 511 25 87

Bureau de dépôt:
Bruxelles X